



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada
287, avenue McArthur, Ottawa, Ontario K1L 6P3
Téléphone : 613 746-5694
Courriel : experts@lifesaving.ca Site Web : www.lifesaving.ca

Normes de sécurité

Pour les piscines et les plages au Canada

Norme pour les piscines

Installation d'une corde à Tarzan

Norme

Lors de l'installation d'une corde à Tarzan, tout propriétaire et tout exploitant d'installations aquatiques doit s'assurer que :

1. La corde à Tarzan est installée au-dessus d'une zone de réception dont la profondeur minimale n'est pas moins de :
 - 2,5 m à l'endroit où le baigneur s'élanche à partir du point de départ, dont l'élévation n'excède pas 1 m au-dessus de la surface de l'eau, pour faire une entrée à l'eau les pieds les premiers.
 - 3,2 m à l'endroit où le baigneur s'élanche à partir d'un point de départ, dont l'élévation n'excède pas 1 m au-dessus de la surface de l'eau, pour pénétrer dans l'eau à un endroit où les entrées tête première sont permises.
 - 3,8 m à l'endroit où un baigneur s'élanche à partir d'un point de départ, dont l'élévation est de plus de 1 m, mais de moins de 3 m au-dessus de la surface de l'eau où tous les types d'entrées à l'eau sont permis.
2. Les règlements de la corde à Tarzan sont affichés sur une surface verticale adjacente à la corde à Tarzan. Les règlements doivent inclure : les conditions d'utilisation (par exemple la capacité à nager), le point de largage, les options d'entrées à l'eau (obligatoirement les pieds les premiers, le cas échéant), les règlements spécifiques à l'installation aquatique applicables et toute autre restriction indiquée par le fabricant.

Définitions

Corde à Tarzan : corde reliée à une structure au-dessus de l'eau conçue pour permettre aux baigneurs de se balancer, à partir d'une zone de départ, au-dessus d'une zone de réception délimitée dans l'eau, puis de lâcher la corde pour entrer dans l'eau.

Zone de réception : zone délimitée où les baigneurs entrent dans l'eau après avoir lâché la corde à Tarzan ou glissé le long de celle-ci.

Justification

Les conseils quant à l'installation et l'utilisation d'une corde à Tarzan sont insuffisants dans le secteur aquatique. Pour assurer la sécurité des baigneurs, la Société de sauvetage fournit des lignes directrices pour l'installation des cordes à Tarzan.

Mise en application

Les propriétaires et les exploitants d'installations aquatiques doivent s'assurer que des contrôles de sécurité des installations pour les cordes à Tarzan soient effectués en continu et documentés. Ces contrôles doivent notamment vérifier : la plateforme et/ou le point de départ, le système d'attache au plafond, le desserrement des boulons, la rouille, les dommages causés à la corde y compris l'effilochage et la moisissure, etc.

Un ingénieur en structure professionnel doit être consulté et une revue des réglementations locales et des codes doit être menée avant l'installation d'une corde à Tarzan.

Références

- Code du bâtiment de l'Ontario, 1997, section 3.11.4 (6)
- RLSS Australia, Facility Design 1.01, 1996
- Nova Scotia Aquatic Guidelines, Section 5: Aquatic Play Features and Other Pool Types
- FINA Handbook, FR 5 Diving Facilities

Adoption

- Approuvé en 18 septembre 2017 par le Conseil d'administration de la Société de sauvetage du Canada

Avertissement

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication ou de leur révision.

L'objectif de ces normes est d'inciter les législateurs et les propriétaires, gestionnaires et exploitants de piscines, plages et parcs aquatiques à adopter ces normes afin de prévenir la noyade.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada ne remplacent et n'annulent aucunement les lois et règlements municipaux, provinciaux ou territoriaux et fédéraux, mais sont considérées comme étant les normes que les exploitants d'installations aquatiques doivent tenter de respecter afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leurs activités et de prévenir la noyade et les incidents associés à l'eau.